

Professions et lieux de travail

Policier

Sur cette page

[Que fait un policier?](#)

[Quels sont les principaux risques pour la santé et la sécurité des policiers?](#)

[Quelles sont les mesures de prévention que l'on peut adopter?](#)

[Quelles sont les méthodes de travail sécuritaires qu'il faut connaître?](#)

Que fait un policier?

Les policiers, les agents chargés de l'application de la loi, les agents de sécurité et les personnes qui occupent un poste semblable peuvent être appelés à intervenir dans de nombreux milieux de travail et à effectuer une grande variété de tâches.

Les principales tâches d'un policier consistent à :

- Répondre aux appels d'urgence, comme les crimes, les accidents, les incidents, les collisions, les incendies, les situations violentes, et les désastres naturels.
- Patrouiller dans des secteurs désignés en vue de maintenir la sécurité publique.
- Appliquer la loi et les règlements.
- Contrôler la circulation en situation d'urgence, en cas de travaux routiers, etc.
- Enquêter sur des crimes et des incidents.
- Donner les premiers soins.
- Sensibiliser le public en matière de prévention des crimes et de sécurité.

Quels sont les principaux risques pour la santé et la sécurité des policiers?

Le métier de policier est l'un des plus dangereux et les policiers doivent recevoir une formation spéciale. Voici les risques associés à ce métier :

- Agressions violentes.

- Travail en position [debout](#) ou en position [assise](#) durant de trop longues heures.
- Exposition à des maladies contagieuses et infectieuses provenant d'un contact avec des humains et des animaux, des aiguilles et diverses autres sources.
- Exposition à divers [produits chimiques](#) ou risques [biologiques](#).
- Exposition aux [opioïdes](#) ou à d'autres substances.
- Douleurs causées par la fatigue physique, et par l'adoption de postures prolongées ou [contraignantes](#).
- • Exposition à des [conditions de travail extrêmes](#), à des [températures extrêmes](#) et au [rayonnement ultraviolet](#).
- [Bruit](#).
- [Chutes, trébuchements et glissades](#).
- Fatigue consécutive aux [quarts de travail](#).
- [Stress](#) psychologique ou traumatisme.
- [Travail en isolement](#).
- Risque de blessures liées aux différentes circonstances avec lesquelles les policiers doivent composer : incendies, explosions, structures et surfaces instables, chutes d'objets, [travail en hauteur](#) ou à [proximité de la circulation](#), [plans d'eau](#), [espaces clos](#), foules nombreuses, situations de violence, etc.
- Dangers liés à la conduite à haute vitesse, souvent dans des conditions routières ou [météorologiques difficiles](#).
- La [violence ou le harcèlement en milieu de travail](#), et le harcèlement de la part du public.

Quelles sont les mesures de prévention que l'on peut adopter?

- Recevoir une formation intensive axée sur les compétences relatives à la sécurité.
- Faire de l'exercice régulièrement en vue de garder la forme et de diminuer les risques de blessures.
- Se [laver les mains](#) fréquemment, et respecter les autres mesures de protection et d'hygiène pour réduire les risques d'infection.
- Utiliser de [l'équipement de protection individuelle](#) ou tout autre dispositif de protection adapté à la tâche à accomplir.
- Respecter les [précautions à l'intention des premiers intervenants](#) si l'on soupçonne la présence d'opioïdes ou de substances connexes.

- Apprendre des techniques sécuritaires de [levage](#).
 - Toujours rester attentif à l'entourage et se méfier des personnes ou des situations dangereuses.
 - Prendre des pauses, au besoin, lorsqu'on exécute son travail dans des postures contraignantes ou que l'on effectue des tâches répétitives.
 - Suivre le cycle de [quarts de travail](#) recommandé, et prendre des mesures pour se protéger des risques associés au travail par quarts.
 - Respecter ou mettre en place des marches à suivre en matière de sécurité visant les personnes qui [travaillent seules](#), ou dont l'objectif consiste à éviter de travailler seules.
 - S'informer au sujet du [stress](#) et du stress consécutif à un traumatisme, et envisager de participer à une séance de verbalisation ou de counseling à la suite d'un événement critique ou traumatisant.
 - Recevoir une formation de premiers soins.
 - Connaître et respecter la politique et les procédures de l'entreprise en matière de prévention de la violence et du harcèlement.
-

Quelles sont les méthodes de travail sécuritaires qu'il faut connaître?

S'assurer d'avoir reçu la formation et les renseignements pertinents sur les méthodes visant à se soustraire aux divers risques professionnels en matière de santé et de sécurité. Lire des documents portant sur les sujets suivants :

- [Risques chimiques](#) et [SIMDUT](#).
- Maladies transmissibles par le sang.
- Importance de se [laver les mains](#).
- Blessures par [piqûres d'aiguille](#).
- Choix, utilisation, entretien et entreposage appropriés de l'[équipement de protection individuelle](#).
- Techniques sécuritaires de [levage](#).
- Prévention des [glissades, des trébuchements et des chutes](#).
- [Travail par quarts](#).
- [Travail en isolement](#).
- Sécurité-incendie.
- [Protection contre les chutes](#).

- [Conduire en toute sécurité.](#)

Toujours :

- Respecter les marches à suivre en matière de sécurité associées à votre métier.
- Connaître la marche à suivre pour [signaler les risques.](#)
- Respecter les méthodes d'[entretien appropriées.](#)

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2021-04-22

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.